



# RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

## Enfants nés en 2020

La campagne de pré-inscription scolaire se déroulera du

**9 janvier au 10 février 2023**

Les dossiers transmis durant cette période seront traités prioritairement.

**Réponse fin mars** pour les demandes déposées durant la campagne de pré-inscription.

### **PIECES A FOURNIR**

**Photocopies à joindre à la demande :**

- Formulaire de pré-inscription (pdf modifiable) à télécharger sur le site de la Mairie (**attention recto/verso**)
- Pièce d'identité du responsable légal
- Livret de famille ou copie de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 2 mois : assurance habitation ou facture téléphone fixe uniquement, opérateur internet, électricité, gaz, eau ou quittance de loyer établie par un organisme officiel
- **En cas de décision de justice limitant l'autorité parentale** de l'un des parents, joindre la copie du jugement du Juge aux Affaires Familiales
- Certificat d'un allergologue de moins de 3 mois si allergies détectées

**Pièces supplémentaires à fournir pour les familles hébergées :**

- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et attestation d'hébergement signée de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois (voir exemples ci-dessus)
- Justificatif sur lequel apparaît le nom de l'hébergé et l'adresse de l'hébergeant : assurance habitation, notification CAF, Pôle emploi, sécurité sociale ...

**Tout dossier incomplet sera refusé.**

### **COMMENT TRANSMETTRE LE DOSSIER PRE-INSCRIPTION ?**

Dans le cadre de la crise sanitaire, nous vous remercions de privilégier les contacts par mail : [inscription.scolaire@mairie-castelginest.fr](mailto:inscription.scolaire@mairie-castelginest.fr).

Pour tout renseignement, contactez le service scolaire au 05 61 37 48 30

**À savoir : Aucune admission ne sera faite par l'école sans demande d'inscription préalable réalisée à la mairie.**